

Saint-André, le 27 avril 2020

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

à

Mesdames, messieurs les parents d'élèves  
de la circonscription de Saint-André

### Objet : Le lien Ecole - Familles

Mesdame, messieurs,

Depuis le 23 mars, vous avez relevé le pari difficile de l'Ecole à la maison. Il a fallu du jour au lendemain concilier vie de famille, travail et travail scolaire de vos enfants : aller au travail, faire le ménage, télécharger les devoirs de l'un, renvoyer les productions de l'autre, prendre des nouvelles de la famille, gérer les courses, s'inquiéter aussi de l'avenir...

Et pourtant, au travers des productions qui m'ont été souvent transmises par les enseignants, en regardant les photos des productions de certains de vos enfants ou en écoutant et en regardant les activités que vous avez pu mener avec eux à la maison, je constate votre engagement et votre persévérance pour faire réussir vos enfants.

Chaque jour, j'ai des nouvelles de beaucoup de vos enfants qui lisent, manipulent, font des mathématiques, jouent, dessinent, inventent et s'amuse avec vous. Au travers de toutes ces activités, je les vois s'épanouir et continuer à grandir malgré la complexité et les incertitudes de ce qui les entoure.

Même si cela est difficile parfois, vous pouvez tous être fiers de la plus petite réussite accomplie avec vos enfants, être fiers d'avoir soutenu le travail des enseignants à la maison car tout ce que vous faites et pourrez faire aidera aussi les enseignants.

Même si cela est difficile parfois, vous pouvez tous être fiers de la plus petite réussite accomplie avec vos enfants, être fiers d'avoir soutenu le travail des enseignants à la maison car tout ce que vous faites et pourrez faire aidera aussi les enseignants.

Le lien école-famille s'est renforcé au travers des contacts hebdomadaires ou quotidiens avec les enseignants et je vous remercie de nous faire part de votre vécu pendant ces 6 semaines en répondant au questionnaire suivant : <https://magmatic.ac-reunion.fr/limesurvey/index.php/253327?lang=fr> (vous pouvez retrouver ce lien sur chaque blog de classe ou le demander aux directeurs).

Aucun enfant n'est en retard, aucun n'est en avance. Votre enfant est là où il doit être et les enseignants sont des professionnels qui sauront remettre chacun sur le chemin de la réussite si besoin.

Avec toute ma confiance et mon admiration pour tout ce que vous faites à la maison.

**L'inspectrice de l'Education Nationale**

**Martine HUITELEC**

Inspection de l'Éducation  
Nationale

Circonscription de St ANDRÉ

Affaire suivie par  
Martine HUITELEC  
Téléphone  
02 62 46 34 55  
Fax  
02 62 46 41 30  
Courriel  
[Ce.9740010T@ac-reunion.fr](mailto:Ce.9740010T@ac-reunion.fr)

1143, Avenue de Bourbon  
97440 SAINT ANDRÉ  
Ile de La Réunion